


Compte-rendu

Démarche collaborative

Atelier 3

Plan d'aménagement du nouveau quartier urbain durable de la Ville de Trois-Rivières
Publié le 22 décembre 2022





Ce compte-rendu de l'atelier 3 de la démarche de consultation citoyenne pour le plan d'aménagement du quartier urbain durable a été rédigé par l'Atelier urbain à l'intention de la Ville de Trois-Rivières.

À propos

L'Atelier Urbain est un catalyseur collectif. Spécialiste des relations avec les communautés, son approche vise à rassembler les différents acteurs impliqués autour d'une vision partagée par une démarche collaborative.

Les facilitateurs et facilitatrices de la firme se positionnent comme des personnes neutres et encouragent les individus à s'exprimer, tout en guidant le groupe dans le développement de solutions partagées. Toutes les idées soulevées figurent au compte-rendu, mais ne seront pas forcément retenues.

Introduction

Atelier 3 :

L'atelier a commencé par une courte introduction pour mettre le groupe en contexte, comme de nouvelles personnes participantes se sont jointes à la cohorte depuis l'atelier précédent. La localisation du site, son contexte et les objectifs de la démarche collaborative ont été présentés.

Démarche collaborative

Une démarche collaborative est une méthode de travail misant sur la participation de la population afin de développer un projet commun et que la synergie des expériences soit pleinement mise au profit d'un projet.



Objectifs et déroulement

- Prendre connaissance du plan d'aménagement proposé
- Bonifier le plan selon les thématiques :
 - Esprit de communauté
 - Habitation et architecture
 - Mobilité

18 h 30	Mot de bienvenue et introduction à l'atelier
18 h 35	Présentation : <ul style="list-style-type: none">- Mise en contexte- Vision et orientations- Résultats partiels de l'atelier 2- Plan d'aménagement proposé
19 h 00	Activité de collaboration 1 : Esprit de communauté
19 h 30	Activité de collaboration 2 : Habitation et architecture
20 h 00	Pause
20 h 10	Activité de collaboration 3 : Mobilité
20 h 35	Mise en commun et synthèse
20 h 55	Mot de la fin

Secteur à l'étude



Localisation du site de l'ancienne usine Aleris sur le territoire trifluvien

Caractéristiques du milieu

Le site est situé sur une friche industrielle de 18,5 hectares, soit l'équivalent de 14 terrains de football. Son développement contribue à la consolidation d'un milieu de vie existant au cœur du Bas-du-Cap. Le site profite de la proximité de pôles publics et commerciaux locaux.

Le projet vise les objectifs suivants :

- Saisir l'opportunité offerte par cette friche urbaine et planifier son redéveloppement en amont du processus.
- Planifier un développement urbain durable qui sera un exemple pour le développement futur de la Ville et qui fera rayonner Trois-Rivières.
- Profiter de cette opportunité pour bâtir un cadre de planification urbaine intégré en collaboration avec l'ensemble de l'administration.

Quartier urbain durable

Milieu de vie durable

Standards élevés en matière de protection des milieux naturels, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique, etc.

Environnement sain

Offrir un mode de vie sain dans un environnement sain. Une diversité d'espaces extérieurs verdis doit permettre à tous les usagers d'avoir accès à des îlots naturels en toutes saisons. Ces espaces rétablissent la biodiversité sur le site, gèrent l'eau pluviale de manière durable, limitent les îlots de chaleur urbains et permettent l'émergence d'une communauté nourricière en favorisant l'agriculture urbaine.

Milieu de vie complet

Un milieu de vie de qualité pour une clientèle variée où la mixité, la compacité et l'offre d'espaces de qualité soutiennent la création d'une communauté.

Milieu de vie intégré au secteur

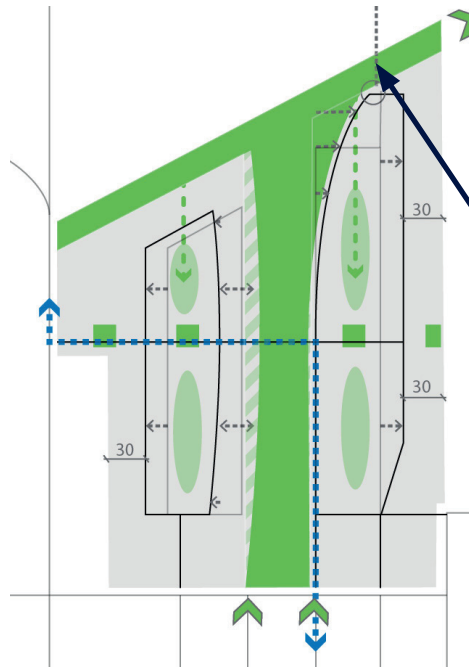
Un milieu de vie qui s'intègre à son environnement et qui agit comme moteur d'amélioration de la qualité de vie du milieu d'insertion.

**Plan
d'aménagement
proposé et
activités de
consultation**

Plan d'aménagement

Le plan d'aménagement a été présenté. Les différentes idées ayant mené à ce dernier ont permis de comprendre comment il a été élaboré.

- Créer des lots de profondeur « standard » en périphérie du site
- Créer des lots entre la woonerf et le parc tout en maintenant l'accès au parc vis-à-vis la rue Dorval



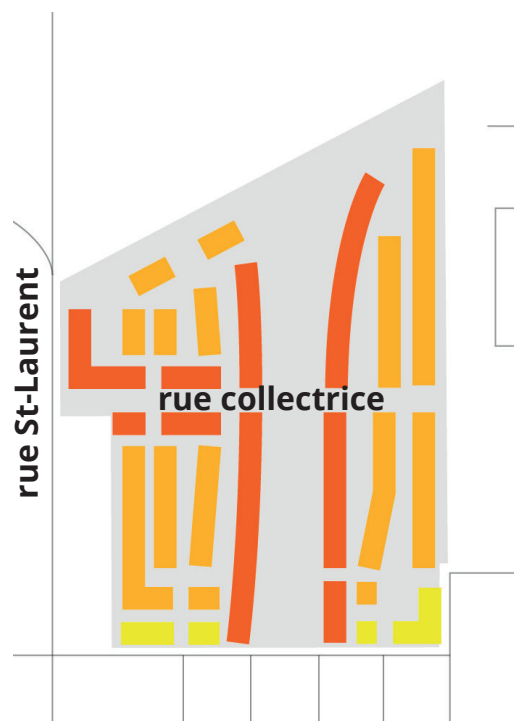
- Localiser la rue collectrice en bordure du parc pour permettre le tracé d'une ligne d'autobus vers la rue Lorette
- Aligner la rue collectrice afin de permettre un prolongement éventuel dans l'axe de la rue Therrault

Front bâti dense sur :

- La rue St-Laurent
- La rue collectrice
- Le parc

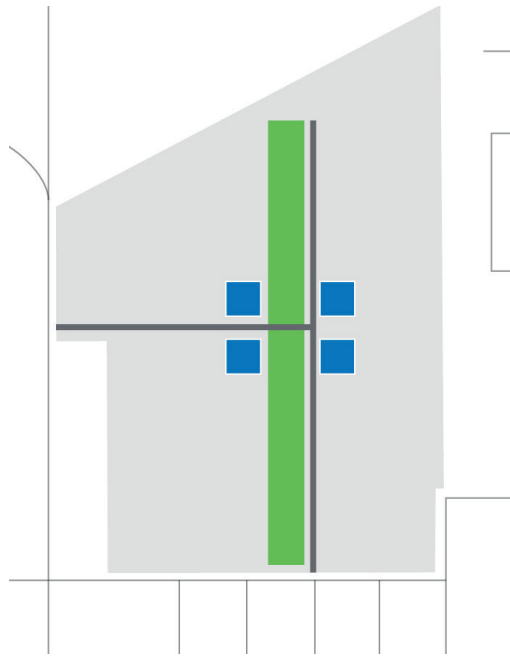
Raison :

- Limiter la circulation sur les rues partagées (woonerf)
- Y concentrer l'accès à la majorité des aires de stationnement
- Donner un accès direct au parc à un maximum de gens
- Maximiser la création de valeurs foncières près du parc



Localisation centrale pour :

- Bâtiment communautaire comprenant :
 - Salle, cuisine et atelier communautaires
 - Espace de travail collectif
 - Garderie
 - Services municipaux
- Coopérative d'habitation
- Résidence étudiante
- Fiducie foncière communautaire
- Etc.



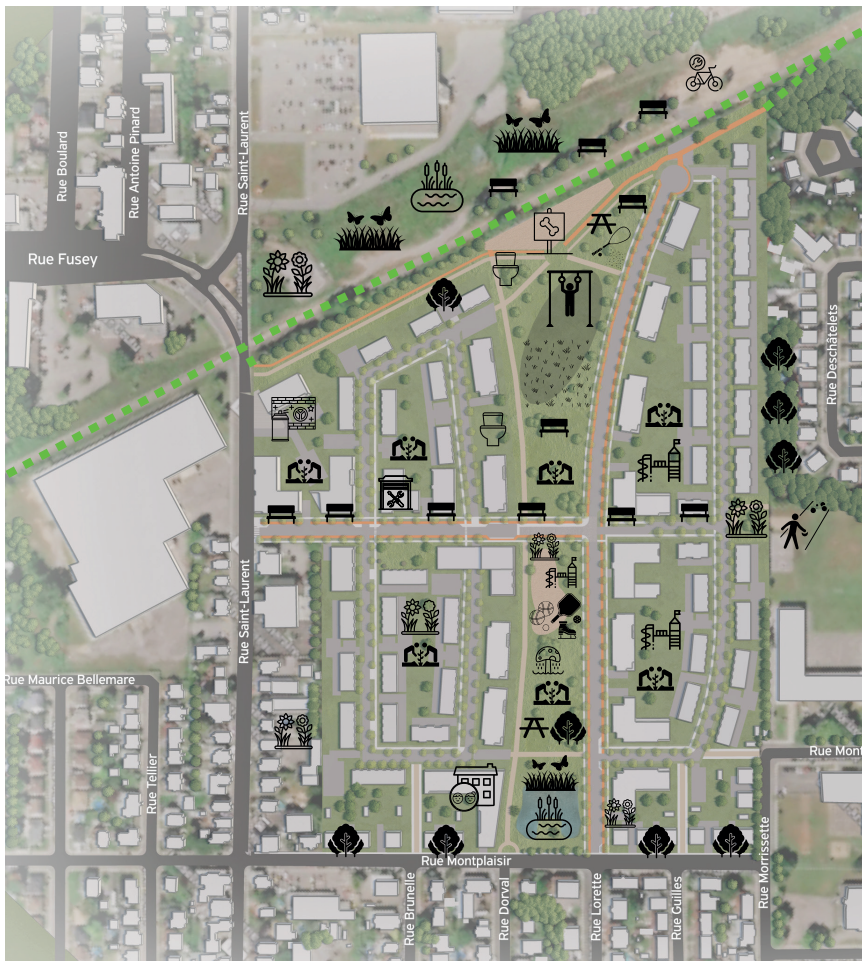
Plan d'aménagement proposé



Atelier 1 : esprit de communauté

Lors de cette activité, les personnes participantes ont été invitées à positionner, sur le plan, les pictogrammes proposés et à en ajouter au besoin, en répondant à la question suivante : Comment pourrions-nous maximiser l'appropriation des espaces verts et collectifs pour en faire des lieux de rencontre et d'échange forgeant l'esprit de communauté ?

Les pictogrammes de tous les groupes ont été regroupés sur le plan ci-dessous.



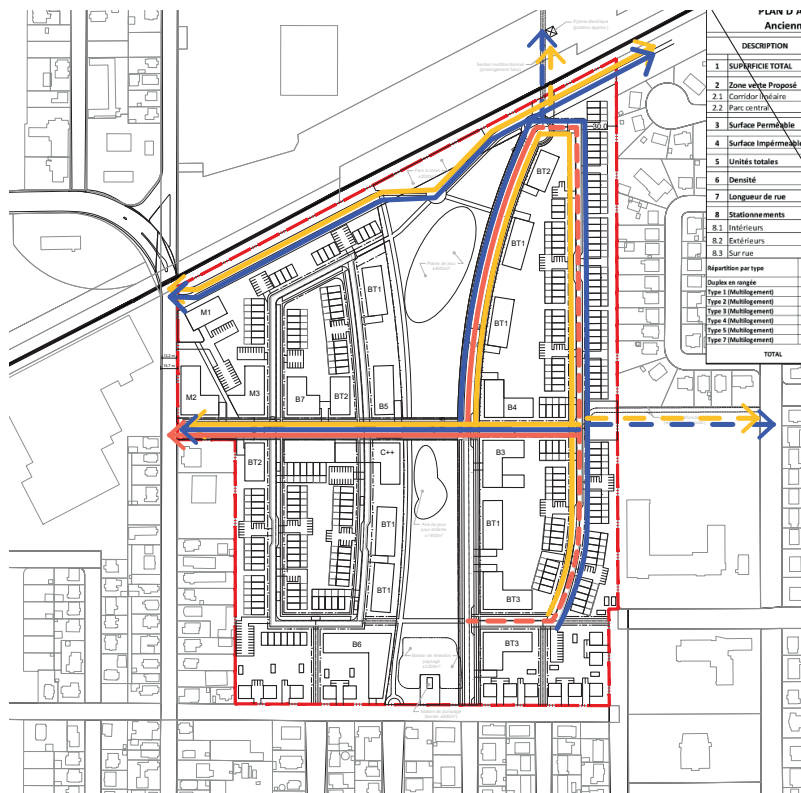
-  SENTIER PÉDESTRE
-  ZONE BOISÉE
-  PARC À CHIENS - PRÉVOIR UNE ZONE DÉDIÉE AUX PETITS CHIENS
-  JARDIN COMMUNAUTAIRE
-  ÉTANG
-  FRICHE NATURELLE
-  FLEURS
-  PLAINE GAZONÉE POUR JEUX LIBRES
-  BORNE DE RÉPARATION VÉLO EN LIBRE-SERVICE
-  MOBILIER URBAIN
-  AIRE DE PIQUE-NIQUE
-  MODULE DE JEUX POUR ENFANTS
-  TOILETTES PUBLIQUES
-  TERRAIN DE RAQUETBALL
-  BIBLIOTHÈQUE D'OUTILS
-  PARC D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE
-  CENTRE DE LA PETITE ENFANCE (CPE)
-  JEUX D'EAU POUR TOUS
-  OEUVRE D'ART MURALE
-  TERRAIN DE PÉTANQUE
-  TERRAIN SPORTIF MULTIFONCTIONNEL (PICKLEBALL, PÉTANQUE, PATINOIRE)

Certaines idées ont été suggérées sur des notes.

- Importance de l'accessibilité universelle;
- Ajout de plusieurs poubelles;
- Prévoir du mobilier urbain distinctif;
- Conserver les arbres existants sur la rue Montplaisir;
- Jardins communautaires sur les toits;
- Éclairage sécuritaire et ambiant;
- Lampadaires attrayants;
- Ajout d'un centre de la petite enfance (CPE) et d'une résidence privée pour aînés (RPA);
- Évaluer la possibilité d'une gestion commune des espaces et services.

Plan d'aménagement

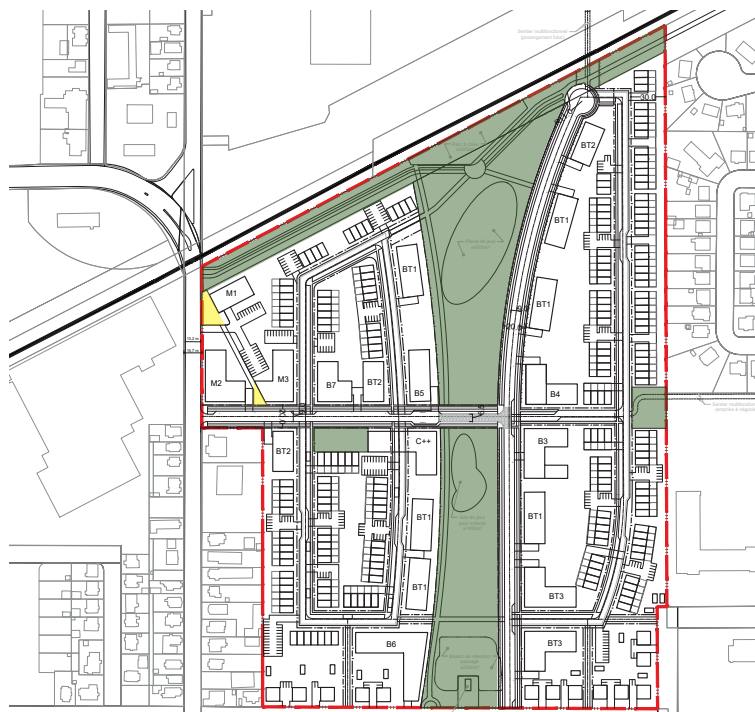
Réseau cyclable et piétonnier



Réseau de mobilité active

- Circulation véhiculaire
- Réseau cyclable
- Réseau piétonnier
- Rue partagée

Espaces verts



Typologie d'espaces verts

- Espace vert et parc : ± 22 %
- Place publique
- » Surface perméable à l'ensemble du site : ± 50 %

Typologie de bâtiments



Nombre de logements

- 948 logements
- 51 log/ha

Proportions des typologies de logements

- Unité d'habitation accessoire : 12 (1%)
- Maison en rangée : 51 (6%)
- Duplex en rangée : 296 (31%)
- Logement de type « Walkup » : 78 (8%)
- Multifamilial : 511 (54%)

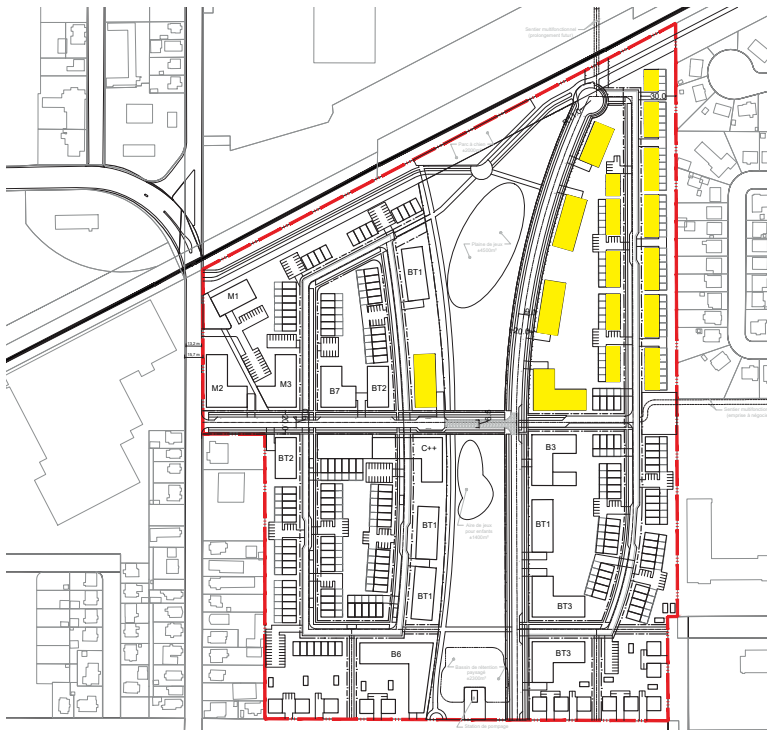
Plan des hauteurs



Nombre d'étages

- 1 étage
- 2 étages
- 3 étages
- 4 étages
- 5 étages

Usagers



- Habitation
- Commerces et services de proximité
- Public ou communautaire

Visualisations d'ambiance



Atelier 2 : mobilité

Lors de cette activité, les personnes participantes ont été invitées à indiquer les points forts et pistes de bonification du plan présenté. Elles ont également fait des propositions de bonification sous forme de dessins qui se retrouvent sur le plan ci-dessous.



Éléments forts

- Réseaux dédiés par type d'utilisateurs;
- Restriction à la circulation automobile.

Bonifications proposées

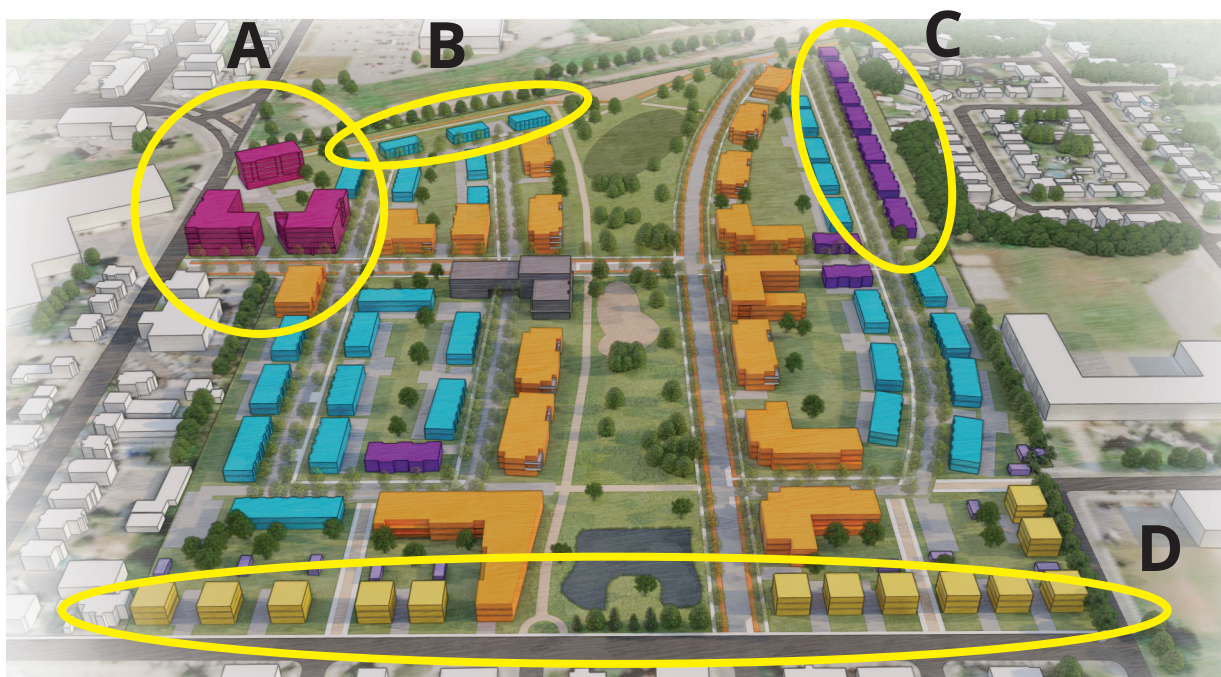
- Minimiser les surfaces asphaltées;
- Évaluer la possibilité d'utiliser un pavé alvéolé;
- Rues partagées dans tout le secteur;
- Circulation maximale de 20 km/h, 30km/h;
- Améliorer le réseau cyclable pour éviter les culs-de-sac;
- Halte-vélo centrale;
- Abris vélos;
- Sécuriser les intersections et les croisements entre les différents réseaux;
- Les personnes participantes ont évoqué l'idée de prévoir des sentiers piétons entre les immeubles, mais ne sont pas convaincues que ce soit une bonne idée.

Préoccupations soulevées

- Inquiétude par rapport à la pression créée sur les rues locales au sud de l'artère principale rues Dorval, Lorette, Brunelle et Gilles;
- S'assurer d'une bonne cohabitation avec les quartiers avoisinants;
- Une partie des personnes participantes ne veut pas d'autobus sur la rue Massicotte.

Habitation : hauteur et densité

Lors de cette activité, les personnes participantes ont été invitées à indiquer les points forts et pistes de bonification du plan présenté. Certaines préoccupations ont été évoquées.



Éléments forts

- La hauteur des bâtiments sur la rue Montplaisir;
- Diversité des types de bâtiment;
- Pas d'extrême dans les hauteurs;
- Les habitations intergénérationnelles;
- Les petits logements.

Bonifications proposées

- Utiliser de matériaux durables;
- Essayer des formes architecturales non-conventionnelles (innovation);
- Les bâtiments de la zone A pourraient être plus hauts, afin de créer un appel visuel du quartier et permettre les vues;
- Les bâtiments de la zone B pourraient être plus hauts, vu leur proximité au chemin de fer;
- Zone C : Évaluer la possibilité d'intégrer des maisons unifamiliales, où une rangée d'arbres serait à prévoir comme zone tampon avec les riverains;
- Zone D : Évaluer la possibilité de prévoir deux étages à proximité des riverains;
- Essayer de localiser des mini-maisons au plan;
- Certains logements pourraient être « sans stationnement »;
- Est-ce possible de prévoir plus de logements au plan?;
- Essayer d'intégrer des portes cochères;
- Prévoir des terrasses sur les toits.

Préoccupations soulevées

- Trop d'uniformité dans les typologies;
- Est-ce que les bâtiments s'adapteront à l'ensoleillement?;
- Il faut assurer la mixité entre les habitations locatives, privées, sociales et coopératives;
- Prévoir des ascenseurs dans les immeubles.

Architecture

Lors de cette activité, les personnes participantes ont été invitées à sélectionner les images qui les inspirent parmi une sélection pour le futur quartier urbain durable et à indiquer les raisons motivant leur choix.



Cette image a été sélectionnée, mais aucune raison n'a été indiquée.



Présence de commerces au rez-de-chaussée
Logements aux étages
Exemple idéal pour les habitations en mauve sur la volumétrie d'ensemble



Chaque unité d'habitation a un balcon



Fenestration abondante
Présence de commerces au rez-de-chaussée
Logements aux étages
Présence de terrasses au toit



Brique rouge
L'apparence des bâtiments se complémente bien
Espace vert central
Intemporalité de l'architecture
Rappel du passé industriel
Présence de porte cochère



Présence de bois
Matériaux nobles
Plus audacieux



Cette image a été sélectionnée, mais aucune raison n'a été indiquée.



Jardins d'eau et environnement naturel à l'avant



Environnement accueillant
Présence de nature



Accès à un espace vert
Beaucoup de fenêtres



Présence de panneaux solaires
Moduler le bâtiment pour utiliser des stratégies solaires passives



Intimité des balcons privés
Vue sur les jardins
Architecture épurée
Échelle humaine

Ce projet est réalisé grâce au Programme d'aide financière pour la planification de milieux de vie durables du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Ce programme répond aux objectifs du Plan pour une économie verte 2030.

Plan pour une
économie verte  Québec 

Document rédigé
par l'Atelier Urbain

